



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

39/2020

25 septembre 2020

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00

☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h		09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h à 18h		02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale (Port du masque obligatoire)	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Dimanche de 11h00 à 12h00		02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	Parc d'activités du Porzay	Bauta Vincent Cogneau Clément Paugam Marion	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	Parc d'activités du Porzay	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne-Laure	02.98.92.52.06
	Parc d'activités du Porzay	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Parc d'activités du Porzay	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	Parc d'activités du Porzay	Scordia Julie Le Ny Claire	02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Parc d'activités du Porzay	Doué Séverine	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Parc d'activités du Porzay	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	Parc d'activités du Porzay	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j/ 7		Daden David	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires		Jolec Alain	02.98.81.27.28
Déchèterie	Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		cité Kermaria	
Marché saisonnier (Port du masque obligatoire)	Tous les dimanches jusqu'au 25 octobre	Place de l'église de 8h30 à 13h	

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

1 – Demande de subventions pour le projet d'aménagement de Menez Bihan

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune prévoit une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour la rue du Menez Bihan. Les objectifs de cette OAP sont de conforter ce quartier pavillonnaire en comblant une dent creuse tout en s'intégrant au tissu bâti existant. Cette zone est retenue pour réaliser une résidence pour personnes âgées. La commune envisage d'acheter le terrain à un particulier; ce terrain serait ensuite racheté par l'OPAC une fois les habitations construites (également par l'OPAC de Cornouaille). Le compromis de vente doit être reçu cette semaine. Un permis d'aménager a été accordé le 24 août 2020 à la commune pour la réalisation d'un lotissement de 3 lots à usage d'habitation. La population âgée et familiale sera prioritaire. Un permis de construire a été déposé par l'OPAC pour la construction de 8 habitations sur ces 3 lots. Il est actuellement en instruction auprès des services de la Communauté de Communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à entamer les démarches nécessaires à la réalisation d'un dossier de demande de subvention auprès des dispositifs mobilisables (PLH de la CCPCP, Pays de Brest...) et à signer tout document y afférent.

2 – Désignation des délégués dans les organismes extérieur

A- Finistère Ingénierie Assistance

Il convient de désigner pour les six années à venir un-e élu-e qui sera le-la représentant-e de la collectivité.

Après délibération, à l'unanimité, sont désignés :

- Elue représentante : Véronique Lebon
- Elu suppléant : Pascal Bodénan

B- Modificatif SIVU Centre de secours, désignation d'un-e suppléant-e

La délibération n° D-2020-41 du 20 juillet 2020 désignait un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant auprès du SIVU du centre de secours de Douarnenez. Cependant, l'article 5 des statuts du syndicat mixte pour la construction d'un centre de secours fixe la composition du nombre de délégués par commune à deux titulaires et un suppléant. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal a décidé :

- que la présente délibération annule et remplace la délibération n° D-2020-41 du 20 juillet 2020
- de désigner un premier délégué titulaire : Paul Divanac'h
- de désigner un second délégué titulaire : Pascal Bodénan
- de désigner une déléguée suppléante : Fabienne Tiennot

3 – Réhabilitation des zones humides : site Sainte Anne La Palud

Le bassin versant de Sainte Anne La Palud est de très petite taille. La morphologie altérée du ruisseau provoque un fonctionnement hydraulique dégradé. L'évacuation de l'eau météorique est très rapide et les échanges entre le ruisseau & la nappe d'accompagnement sont très limités, de sorte que le ruisseau ne réalimente pas la nappe en période hivernale. Une première action à mener consiste à rehausser le fond du ruisseau en réalisant des apports ponctuels de granulats et de sable. Cela permettra de relever le niveau de l'eau au-dessus du niveau actuel de la nappe, laquelle sera réalimentée plus fortement en hiver et stockera un volume d'eau plus important. L'emprise des travaux s'étend du lavoir communal jusqu'à la limite de parcelle à proximité de la source proche de la chapelle, soit environ 200m de ruisseau. Les effets attendus sont multiples : ralentir l'évacuation de l'eau vers la plage, favoriser les échanges entre la nappe superficielle et la zone humide, renforcer le caractère humide des abords du ruisseau et améliorer la biodiversité. L'EPAB (Etablissement Public de Gestion et d'Aménagement de la Baie de Douarnenez) assure le suivi des travaux, qui n'entraînent aucun coût pour la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à la réhabilitation du site par l'EPAB.

4-Questions diverses

- **Recrutement du poste de secrétaire général** : le processus de recrutement pour le poste de secrétaire de mairie est effectué. Monsieur Le Garrec, en poste depuis dix ans sur des missions similaires, prendra ses fonctions le 14 décembre 2020.
- **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : les élus communaux de la CCPCP sont invités à une réunion de présentation de la démarche du PLUI le mardi 29 septembre.

ACCÈS À LA MAISON DE SANTÉ DU PORZAY

Ne se rendre à la Maison de Santé qu'après avoir convenu d'un rendez-vous : 02.29.20.21.00. Si vous présentez une fièvre et/ou de la toux, restez sur le parking, vous serez guidé vers la salle de consultation dédiée.

SALUBRITÉ DES PLAGES

Afin de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages jusqu'au 30 septembre inclus. Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration des ruchers est obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la première ruche entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année en cours : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure. Pour cela, il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*01 (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental ou en mairie)

ATELIERS NUMÉRIQUES

Dans le cadre d'un partenariat avec « Pour Bien Vieillir Bretagne », l'Asept Bretagne propose des ateliers numériques, animés par des professionnelles formées. Il s'agit de promouvoir l'utilisation du numérique comme vecteur de lien social, de mobilité, d'accès aux droits, d'ouverture sur l'information et sur le monde. Ces ateliers comportent 5 séances de trois heures chacune, à raison d'une par semaine. Durant les séances, l'Asept Bretagne met à disposition de chaque participant une tablette numérique afin de mettre en pratique les éléments abordés. Groupe de 9 personnes maximum. Inscription obligatoire auprès du secrétariat de l'Asept en amont de la réunion publique ou de la première séance. Port du masque obligatoire. Contact : 02 98 85 79 25 - asept.bretagne@msa-services.fr. Réunion de présentation vendredi 9 octobre à 14h30, résidence Domitys, voie Florence Arthaud Douarnenez.

DEVENIR CITOYEN DU CLIMAT ET S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition vers une société plus sobre ne se fera qu'avec le concours de tous ; des citoyens en particulier, appelés à changer leurs habitudes et à passer à l'action. C'est dans ce cadre, que la communauté de communes, en partenariat avec Ener'gence, l'agence Energie Climat du Pays de Brest, propose un atelier découverte à Châteaulin le 1^{er} octobre de 18h30 à 20h30 pour devenir Citoyen du Climat. Le réseau des Citoyens du Climat regroupe des habitants qui souhaitent agir pour faire avancer la transition énergétique. En participant aux ateliers proposés par Ener'gence, vous intégrez un réseau de citoyens engagés dans la lutte contre le changement climatique, développez vos connaissances sur les enjeux énergie/climat et pouvez à votre tour sensibiliser d'autres habitants. La création de ce nouveau réseau s'inscrit dans le cadre d'un projet de mobilisation citoyenne soutenu par l'ADEME et la Région Bretagne.

Pour devenir Citoyen du Climat, il suffit de s'inscrire à l'atelier découverte. Les volontaires pourront ensuite tout au long de l'année, se former aux enjeux énergie/climat en participant à différents modules : transmettre des éco-gestes simples, comprendre un plan climat, découvrir les économies d'énergie dans l'habitat, animer un stand... L'ensemble des ateliers est gratuit et ouvert à tous les habitants de Pays de Brest.

Inscription en ligne sur www.energence.net ou par téléphone au 02.98.33.20.09.

INFO JEUNES PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY

« Info Jeunes » accueille, conseille et indique la marche à suivre aux jeunes de 13 à 30 ans de façon anonyme et gratuite sur tous les sujets qui les concernent :

- Etudes, métiers, formations, orientation scolaire et professionnelle
- Emploi, jobs, stages
- Vie pratique (logement, santé, accès aux droits, démarches administratives...)
- Loisirs, sports et vacances
- Mobilité internationale (préparer son départ, connaître les dispositifs et programmes pour faciliter la mobilité des jeunes, infos pratiques sur les pays...)

« Info Jeunes » propose des services spécifiques :

- Accompagnement à la rédaction de CV, de lettres de motivation, des projets motivés pour les candidatures d'entrée en formation ou en stage (Parcoursup, Apprentissage...)
- Accompagnement à la réalisation de projets individuels ou collectifs
- Accueil et accompagnement dans le cadre de l'orientation (L'Information Jeunesse est un des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation)
- Fichier baby-sitting à disposition des familles de la Communauté des Communes
- Accès gratuit au multimédia : Internet, traitement de texte, impression de CV

Hormis l'accueil individualisé, les animatrices d'« Info Jeunes » organisent régulièrement des ateliers collectifs : En savoir plus sur le BAFA, Jobs d'été, Spécial Orientation, Gestion du stress, Partir à l'étranger, Partir faire ses études, Baby-sitting...

« Info Jeunes », c'est deux animatrices et deux lieux d'accueil : au 3 quai Robert Alba à Châteaulin, dans les locaux de la Maison Pour Tous Polysonnance et place Charles de Gaulle à Pleyben, à côté de l'Office du tourisme. Contact : 02.98.86.13.11 ou 06.40.05.45.42 / pjij@polysonnance.org

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Devenir parent...

- Accueillir un nouvel enfant dans une famille reste toujours un moment fort.

- Avant la naissance et tout au long de l'enfance, vous avez des besoins, des questions, des envies pour vos enfants, le Relais est là pour y répondre.

C'est un service gratuit, financé par la CAF, le Conseil Départemental et les communautés de communes (Monts d'Arrée Communauté et Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay).

Un accueil pour les parents...

- Une écoute pour trouver le mode de garde de votre enfant.

- Une information sur les prestations d'accueil et démarches.

- Un accompagnement dans la recherche et l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le).

- Une mise à disposition de documents (contrat de travail, projet d'accueil...)

- Un soutien pour les assistant(e)s maternel(le)s

- Un lieu d'écoute et d'accompagnement.

Un lieu d'animation, proposant des ateliers d'éveil aux enfants accompagnés d'un adulte.

Une information juridique actualisée et mise à disposition d'une documentation.

Un relais pour les futurs professionnels de la petite enfance (Garde à Domicile, baby-sitter, assistant(e)s maternel(le)s).

Un lieu d'écoute pour préparer son projet professionnel.

Le RPAM a trois antennes que vous pouvez contacter quel que soit votre lieu de résidence :

Pleyben

Châteaulin

Monts d'Arrée Communauté

Maison de l'enfance

50, résidence Jean Bart

12, route de Plonévez du Faou

Place Pierre Cloarec

Quartier de Quimill

Loqueffret

Contact : 02.98.81.01.76 / rpam@epal.asso.fr

VIE ASSOCIATIVE

APEL ECOLE SAINTE ANNE – REPAS A EMPORTER

L'APEL école Sainte Anne vous propose un repas à emporter dimanche 4 octobre. Repas préparé par « L'hôtel de la plage ». Au menu : petit mijoté de lieu crème coquillage relevé au safran ou mignon de porc accompagné tous deux d'une mousseline de pommes de terre et jeunes légumes. Mousse au chocolat. Prix : 13€. Livraison possible y compris dans les communes avoisinantes. Retrait des commandes de 11h à 12h30. Date limite de réservations, le lundi 28 septembre au 06.64.28.36.29. L'argent récolté servira à financer les projets pédagogiques. Merci pour eux !

ATELIER BIEN-ÊTRE

Lundi 28 septembre : visite guidée le matin du musée des minéraux à Crozon – 6€ et l'après-midi visite animée du musée de l'école rurale de Trégarvan – le coût de la dictée sera pris en charge par l'association. Prévoir pique-nique. Départ à 9h15, parking de Cornouaille. Inscriptions jusqu'au vendredi 25 septembre midi.

RACING CAST PORZAY

Samedi 26 septembre ⇒ U7 et U9 : rencontre amicale contre Saint Divy à Cast à 14h. U11 : brassage à Plonévez-Porzay à 10h. U13 : brassage à Châteaulin. U14 : match à Cast contre le club de Landerneau à 15h30. U15 : match à Quimperlé.

Dimanche 27 septembre ⇒ seniors A : match à domicile contre Paotred Dispoint C à 15h30. Seniors B : match à domicile contre Pont de Buis B à 13h30. Seniors C : match à Cast contre Plogonnec D à 13h30.

Le club recherche 2 joueurs nés en 2010 ou 2011 pour compléter son effectif U11. Contact : 06.74.54.14.02

RANDONNEURS DU PORZAY

Tous les mardis : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église. Mardi 29 septembre : Châteaulin.

Mercredi 30 septembre : Locronan. Jeudi 1^{er} octobre : pétanque à 16h à Tréfeuntec. Vendredi 2 octobre : Edern.

Dimanche 4 octobre : Pleyben. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

Mercredi 30 septembre à 10h, salle municipale, réunion publique ouverte à toutes les personnes intéressées pouvant apporter leurs compétences et leurs soutiens à la proposition de créer une section de sauvegarde et d'entretien du patrimoine pour les communes de Plonévez-Porzay, Cast, Ploéven et Plomodiern. Port du masque obligatoire.

INFORMATIONS COMMERCIALES

✓ « Aux délices du Porzay », la boulangerie-pâtisserie sera fermée du lundi 28 septembre au lundi 5 octobre.

✓ La « crêperie Gurlan » sera fermée du lundi 28 septembre au dimanche 18 octobre.

✓ « L'angle gourmand », la boulangerie-pâtisserie, sera exceptionnellement ouverte le jeudi 1^{er} octobre aux horaires habituels de 7h à 14h et de 15h à 19h.

✓ « Bar-tabac-presse du Porzay » : le bar du Porzay sera fermé jusqu'au dimanche 4 octobre. Le tabac-presse-jeu reste ouvert ainsi que le relais de la poste aux horaires habituels de 7h à 19h30.

✓ «Coccimarket», votre supérette sera fermée du jeudi 1^{er} au jeudi 15 octobre inclus.

✓ La « bijouterie Le Bot » sera fermée du lundi 28 septembre au jeudi 15 octobre.

✓ La « charcuterie Le Grand » sera fermée du dimanche 4 au lundi 26 octobre.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 26 septembre : messe à 18h30 à Cast.

Dimanche 27 septembre : messe à 9h30 à Ploéven.

Imprimé par nos soins